

CONCOURS DE SYNOPSIS de COURTS-MÉTRAGES HISTOIRES DE FEMMES

RÈGLEMENT 2022/2023

Parallèlement au Festival de courts-métrages HISTOIRES DE FEMMES, l'association LES LUMIÈRES DE LA VILLE propose un concours de **synopsis de courts-métrages** dont la protagoniste est **une femme**.

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le projet doit être en langue française.
- Le ou la scénariste doit être majeur(e) en oct 2023.
- Mettre en scène une protagoniste féminine.
- Être un film de fiction en image réelle (pas d'animation)
- La durée finale envisagée du film ne devra pas excéder 15 minutes.
- Présentation obligatoire : un dossier de 5 pages maximum comprenant (police Arial 12) :
 - Une première de couv avec titre et vos coordonnées complètes.
 - Une logline de 5 lignes.
 - Un synopsis de 2 pages maximum.
 - Une note d'intention/réalisation d'une page.
 - Quelques mots sur vous.

2 – DATES et INSCRIPTIONS

- La date d'**ouverture** du concours est le **1^{er} septembre 2022**.
- La date de **clôture** est le **31 JUIN 2023**
- L'inscription se fait uniquement et obligatoirement via <https://filmfreeway.com> aux tarifs suivants :
 - 18€ de septembre à décembre 2022
 - 20€ jusqu'au 28 février 2023
 - 22€ jusqu'au 31 avril 2023
 - 24€ jusqu'au 31 juin 2023

3 – SÉLECTION

Le comité du festival fait une présélection pour envoyer les **TROIS** synopsis finalistes à notre jury qui élira le Grand Prix du meilleur scénario.

4 – RÉCOMPENSES

- Le Grand Prix recevra **1.500€** pour le développement de son scénario avec l'obligation de finaliser son scénario dans les 6 mois après la remise de son prix.
- Il recevra 750€ à la proclamation des résultats et 750€ à la version définitive de son scénario qui ne devra pas excéder 20 pages.
- Les deux autres finalistes bénéficieront d'un retour par un script doctor.

5 – REMISE DES PRIX

- La remise des prix se fera :
- A Dreux à l'occasion du FESTIVAL HISTOIRES de FEMMES en octobre 2023 le samedi 21 octobre 2023.
 - Ou
 - A l'occasion d'une autre manifestation
 - Ou
 - En ligne si le festival n'avait pas lieu.

6 – MENTIONS OBLIGATOIRES

Le gagnant s'engage à mentionner dans son film une fois produit la mention suivante : « *Vainqueur du concours de synopsis de courts-métrages HISTOIRES DE FEMMES organisé par LES LUMIÈRES DE LA VILLE* »

Pour toute information : www.zecrea.fr et toute question : LesLumieresDeLaVille28@gmail.com

Les Lumières de la Ville - 56, rue du Bois Sabot - 28100 DREUX - Zecrea.fr

Pour la CREATION pour tous, partout, dans toutes ses composantes avec comme objectifs : des actions éducatives et pédagogiques ;
l'épanouissement des citoyens ;

La promotion des valeurs de la République ; la lutte contre les discriminations ; et une contribution à la vie culturelle de la Cité.

<https://www.facebook.com/Les-Lumières-de-la-Ville-384442162302060/>

Association Loi 1901 - N° SIREN : 410048391